MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Avenant à la délégation de gestion du 12 mars 2018 concernant l'unité opérationnelle (UO) 0149-PECH-DISI « UO DISI CENTRALE » du programme 149 « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture »

Entre la Direction des pêches maritimes et aquaculture (DPMA) – Tour Séquoia 92055 Paris La Défense, représentée par Eric BANEL, Directeur des pêches et de l'aquaculture, ci-après dénommé « le délégant »

ET

Le Secrétariat général du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – 78 rue de Varenne 75007 Paris, représenté par Sophie Delaporte, Secrétaire générale, ci-après dénommé « le délégataire »

Vu la décision du 14 avril 2021 portant organisation du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet d'actualiser les noms des services nommés dans la convention initiale afin de prendre en compte la décision du 14 avril 2021 portant organisation du Secrétariat général du Ministère de l'Agriculture.

Le service du numérique (Snum) reprend dans les attributions du service de la modernisation (SM) et de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), et la délégation du soutien aux services (DSS) reprend les attributions de la mission de pilotage du programme 215 (MPP 215) prévues dans la convention initiale.

Article 2 : Modifications apportées par l'avenant

La convention initiale est ainsi modifiée :

- Le délégataire « le chef du service de la modernisation » est remplacé par « la secrétaire générale » ;
- A l'article 2, alinéa 4, « de la SDSI » est remplacé par « du SNum » et « la mission du pilotage du programme 215 (MPP 215) » est remplacé par « délégation du soutien aux services (DSS).

Article 3 : Dispositions finales

Le présent avenant prend effet à compter du 1er septembre 2021. Il sera publié sur le bulletin officiel du MAA (BO Agri).

Fait à Paris le 29 OCT. 2021

Le délégant	Le délégataire
Le Directeur Adjoint Le directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture Laurent BOUVIER	La secrétaire générale SOPHIE DELAPORTE ID Signature numérique de SOPHIE DELAPORTE ID Date : 2021.10.29 15:28:11 +02'00'

Copie : Contrôleur budgétaire et comptable ministériel